



Evry, le 10 mars 2022

Le SNSPP-PATS91 réagit suite à la diffusion de la note du 18 février 2022 portant sur l'organisation du dispositif de mise à disposition des formateurs.

Les difficultés que rencontrent le groupement formation et les services formations des groupements territoriaux résultent des plusieurs facteurs : humains, organisationnels, manque de considération...

Les formateurs issus de toutes les filières n'ont de cesse de faire remonter les différentes problématiques qui perdurent depuis de nombreuses années, sans que leur parole ne soit écoutée !

La réponse de la direction face à cette situation ? La réquisition !

Aujourd'hui, un formateur peut-être sorti de sa garde, mis en face à face pédagogique pendant 8 heures, parfois sur des séquences pédagogiques à feu réel, et à l'issue de sa journée, reprendre sa garde et ses piquets, comme si de rien n'était !

Nous nous interrogeons sur la connaissance que peut avoir notre direction sur les ressources mentales et physiques que nécessitent de telles journées de travail...

Cette décision brutale et non concertée avec les agents concernés entraîne une désorganisation dans les unités opérationnelles, une sur-sollicitation pour les agents qui assurent les piquets des collègues partis en formation, de la fatigue, des temps de trajets domicile lieux de travail rallongés... Sans compter que l'état actuel des POJ est alarmant et le SMO est atteint bien trop souvent.

Le SNSPP-PATS91 porte dans ses revendications une formation de qualité, mais pas à n'importe quel prix !

Nous demandons à la direction de nous recevoir sur ce sujet, sur lequel nous avons des propositions à faire et afin que ce feu en cours de développement soit maîtrisé et ne se propage pas en incendie.

Les membres du Bureau